

## Compte-rendu

### Réunion de Conseil Municipal

Lundi 24 Octobre 2016

PRÉSENTS : MORAZIN R - LEBRET L. - HIGNET M. - AUDRAN L.- LETOURNEL C. –  
COUDRAIS R. - POULY A. - LARCHER E. – KERGOURLAY J.P. – CHAUDAGNE M.

Absents excusés : Mr CORVOISIER Jean-Yves a donné pouvoir à Mr COUDRAIS Rémy

Mme PERON Virginie a donné pouvoir à Mr MORAZIN Roger

Mr LEMOINE Patrick a donné pouvoir à Mr LERAY Michel absent

Absents : DUREY N. – LERAY M.

Mr LARCHER Eric a été élu secrétaire.

### **I - Travaux de construction d'une salle multi-sports (halle multi-sports et vestiaires plus espace de convivialité) : approbation du plan de financement**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision du Conseil Municipal de ce jour relative à l'approbation du marché selon la procédure adaptée concernant les travaux de construction d'une salle multi-sports (halle multi-sports et vestiaires plus espace de convivialité).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant :

#### 1°) Dépenses :

<u>Travaux</u>	<u>Salle + vestiaires</u> (tranche ferme)	<u>Salle de convivialité</u> (tranche conditionnelle)
	604 876,67 € HT soit 725 852,00 € TTC	69 471,75 € HT soit 83 366,10 € TTC
1°) Sous-Total	674 348,42 € HT soit 809 218,10 € TTC	
<u>Architecte</u>	51 040,00 € TTC	6 960,00 € TTC
<u>Géomètre</u>	1 003,20 € TTC	136,80 € TTC
<u>Etude des sols</u>	2 481,60 € TTC	338,40 € TTC
<u>Mission SPS</u>	3 083,52 € TTC	420,48 € TTC
<u>Mission de contrôle</u>	4 488,00 € TTC	612,00 € TTC
<u>Publicité</u>	2 288,00 € TTC	312,00 € TTC
2°) Sous-Total	64 384,32 € TTC	8 779,68 € TTC
Total	790 236,32 € TTC	92 145,78 € TTC
Total global	882 382,10 € TTC	

## Recettes

Montant Total	Salle + vestiaires	Salle de convivialité
	Subventions	
	* Département : 162 500,00 € (contrat de territoires)	* <u>District</u> : 20 000,00 €
	* Région : 62 192,00 €	* <u>Fonds sénatoriaux</u> : 10 000,00 €
	* Réserve parlementaire : 25 000,00 €	
	Total : 249 692,00 €	Total : 30 000,00 €
<u>Récupération de TVA</u>		
882 382,10 € TTC x 16,404 % = 144 745,96 €	127 376,44 €	17 369,52 €
<u>Emprunt</u> : 250 000,00 €	220 000,00 €	30 000,00 €
<u>Auto financement</u> : 237 944,14 €	179 427,81 €	28 516,33 €
Total : 882 382,10 €	776 496,25 €	105 885,85 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main levée, les résultats ont été les suivants :

- Votants : 12
- Pouvoir : 2
- Pour : 11 dont 2 pouvoirs
- Contre : 0
- Abstention : 1

Le Conseil Municipal à la majorité de ses membres :

- Décide de retenir le plan de financement désigné ci-dessus.
- Sollicite des différents organismes désignés ci-dessus l'octroi des subventions énoncées ci-dessus.
- Donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour constituer les différents dossiers de demandes de subventions désignés ci-dessus.

## **II - Travaux de construction d'une salle multi-sports (halle multi-sports et vestiaires plus espace de convivialité) : résultats de la consultation selon la procédure adaptée.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du résultat d'ouverture des plis consécutivement à la réunion de la commission d'ouverture des plis du 11 Octobre 2016 concernant les travaux suivants :

- construction d'une halle multi-sports avec vestiaires (tranche ferme).
  - construction d'un espace de convivialité (tranche conditionnelle)
- consécutivement à la consultation selon la procédure adaptée relative aux travaux désignés ci-dessus :

N° de lot	Intitulé de lot	Entreprise + adresse	Tranche ferme HT	Tranche conditionnelle HT	Montant HT des 2 tranches	Montant TTC des 2 tranches
1	Gros-œuvre	CARDINAL - LE CHENE CONSTRUCTIONS ZA de MERNEL 35330 MAURE DE BRETAGNE	57 159,82 €	21 740,18 €	78 900,00 €	94 680,00 €
2	Charpente bois	SCOB SARL 205 Le Hindré 35310 BRÉAL SOUS MONTFORT	10 183,70 €	7 316,30 €	17 500,00 €	21 000,00 €
3	Couverture	Société NEVEU 6, rue du Vincé 35310 MORDELLES	17 761,41 €	5 971,50 €	23 732,91 €	28 479,49 €
4	Menuiseries extérieures	Menuiserie des Platanes 5, avenue des Platanes 35310 MORDELLES	7 367,00 €	8 233,00 €	15 600,00 €	18 720,00 €
5	Menuiseries intérieures	Menuiserie des Platanes 5, avenue des Platanes 35310 MORDELLES	11 565,00 €	5 612,00 €	17 177,00 €	20 612,40 €
6	Plâtrerie isolation	EURL Hervé FRANGEUL Le Plat d'Or 35330 LA CHAPELLE- BOUEXIC	19 700,00 €	6 400,00 €	26 100,00 €	31 320,00 €
7	Electricité - chauffage Ventilation	SARL PERRINEL 82, rue Alain d'Argentré 35370 ARGENTRE DU PLESSIS	33 418,15 €	4 392,04 €	37 810,19 €	45 372,23 €
8	Plomberie - sanitaire	SARL PERRINEL 82, rue Alain d'Argentré 35370 ARGENTRE DU PLESSIS	11 349,66 €	750,34 €	12 100,00 €	14 520,00 €
9	Revêtements de sols	SARL LEBEL et Associés 3, Av. du Cdt Armeil 56140 MALESTROIT	12 314,38 €	3 385,62 €	15 700,00 €	18 840,00 €
10	Peinture	Société MARGUE 17 rue de la Gare 35890 BOURG DES COMPTEs	6 107,92 €	1 100,92 €	7 208,84 €	8 650,61 €

11	Plafonds suspendus	SARL COYAC 7, rue Henri Pollès Zac Mivoie 35136 ST JACQUES DE LA LANDE	2 996,00 €	3 069,85 €	6 065,85 €	7 279,02 €
12	VRD	Société DANIEL TP ZA de MERNEL 35330 MAURE DE BRETAGNE	39 500,00 €	1 500,00 €	41 000,00 €	49 200,00 €
13	Structure et couverture légère	SMC2 PA des Platières 250 rue du Petit-Bois 69440 MORNAN	375 453,63 €		375 453,63 €	450 544,36 €
Total			604 876,67 €	69 471,75 €	674 348,42 €	809 218,11 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main levée, les résultats ont été les suivants :

- Votants : 12
- Pouvoir : 2
- Pour : 13 dont 2 pouvoirs
- Contre : 0
- Abstention : 1

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres :

- Confirme la décision de la commission d'ouverture des plis et décide de retenir l'ensemble des entreprises ci-dessus portant ainsi le montant du marché à 674 348,42 € HT soit 809 218,11 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les différentes pièces du marché inhérentes à ces travaux.

### **III - Emprunt : salle multi-sports.**

Monsieur MORAZIN Roger rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 250 000,00 € : construction d'une salle multi-sports.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2015-05 y attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

#### **Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt**

Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 250 000,00 €

Durée du contrat de prêt : 15 ans

Objet du contrat de prêt : financer l'investissement suivant : construction d'une salle multi-sports.

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/01/2032

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 250 000,00 €

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 23/12/2016 avec versement automatique à cette date.

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,86 %

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission

Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt.

**Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire**

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

Le 31 Octobre 2016

Le Maire,  
Roger MORAZIN